

MINISTÈRE DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
SMALL FARMERS WELFARE FUND (SFWF)

CROP LOSS COMPENSATION SCHEME

— Enn lasirans agrikol dan lintere planter —

Le ministère de L'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire informe les planteurs que le SFWF a introduit le **Crop Loss Compensation Scheme - CLCS** - contre les calamités naturelles: cyclones, pluies torrentielles/ inondations et sécheresse.

Le CLCS couvre seulement les plantations de légumes, fruits et fleurs sur une période 12 mois consécutifs. Et ce pour un maximum de 3 cycles de plantation sur la même parcelle.

Après évaluation des dégâts, les planteurs couverts sous le **CLCS** recevront, selon une formule calculée, une compensation du SFWF pour redémarrer les activités agricoles.

Les planteurs détenant la Carte Planteur intéressés avec ce plan peuvent se rendre dans un des bureaux du SFWF pour des renseignements précis, avant de remplir les formulaires pour s'adhérer au **CLCS**.

Les planteurs qui ne détiennent pas de carte planteur doivent au préalable s'enregistrer avec le SFWF.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le SFWF sur le

Tel: 433 2052/ 433 1564-66 - Fax: 4333249- Email: sfwfund@gmail.com Website: sfwf.govmu.org

La direction

*Termes et conditions applicables

23 février 2019